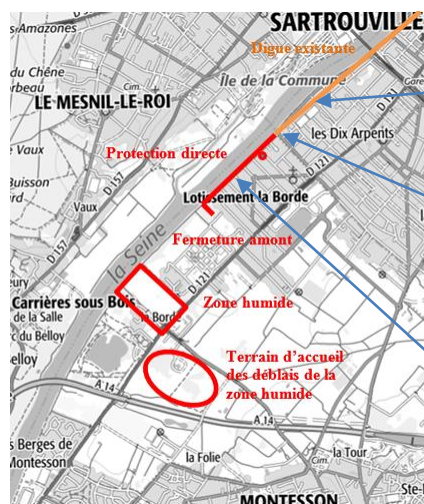


PROLONGEMENT DE LA DIGUE DE SARTROUVILLE ET CREATION D'UNE ZONE HUMIDE SUR LA COMMUNE DE MONTESSON

Localisation et contexte

Situé en rive droite de la Seine sur la commune de Montesson, le quartier de La Borde longe le fleuve sur un linéaire de 700 m environ. Aujourd'hui, les populations résidant dans les zones basses de ce quartier ne sont pas protégées contre les débordements de la Seine au-delà de la crue biennale. Le secteur a notamment été touché par les crues de 2016 et 2018 (photos ci-dessous).



système amovible mis en place en travers de la rue sur berge à la limite des deux communes (en deçà de la côte de protection de la digue existante)



Description du projet

L'opération consiste à prolonger la digue de Sartrouville (limitrophe) sur la commune de Montesson pour un même niveau de protection (crue d'occurrence trentennale - type 1955). La digue formée par un rideau de palplanches s'accompagnera du confortement du pied de berges existants, de la reprise des réseaux d'assainissement sur le secteur protégé, de la création d'une zone humide d'intérêt écologique et participant à la compensation volumique de la digue de Montesson et de la valorisation écologique et paysagère des nouveaux aménagements.

Les travaux portent sur plusieurs sites d'intervention :

- Les bords de Seine au droit du quartier Laborde pour la protection directe des zones habitées ,
- Le centre hospitalier Théophile ROUSSEL pour la fermeture amont du système d'endiguement ,
- La friche bordant le centre hospitalier Théophile ROUSSEL pour la création de la zone humide ,
- Les friches et terrains vagues, au pied de l'autoroute A14, pour l'aménagement paysager du site de lande herbacée à partir des déblais de la zone humide.

Objectifs et enjeux

- Augmenter la sécurité des populations exposées au risque inondation,
- Favoriser la biodiversité: Mise en place d'hélophytes en pied de berge, création d'une zone humide à forte valeur écologique, réouverture des milieux, création de pierriers, plantation de végétations arbustives et buissonnante, approche extensive des espaces (fauche tardive,...).



Photomontage



Infos pratiques

Maitre d'ouvrage: SMSO

Maitre d'œuvre: Egis Eau, Atelier Villes et Paysages

Financement:
Europe (FEDER)
Etat (Fonds Barnier, Agence de l'eau, FSIL)
Région Ile de France
Département des Yvelines
Fonds propres

Durée:
2012 /2018 Etudes
2017 Arrêté d'autorisation des travaux
2018 - 2020 Travaux

Le projet en quelques chiffres

- 2000 personnes protégées pour une crue d'occurrence 28 ans ainsi qu'une dizaine d'entreprises, des équipements publics, des infrastructures et des réseaux
- Création d'une zone humide d'une superficie d'environ 9 ha.